

CMQ-65921

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 27 juin 2017.

RÉSOLUTION

2017-142

LOISIRS

AIDE FINANCIÈRE À MME GWENAËLLE PLONQUET-THIBEAULT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Percé ne peut administrer ses affaires faute de quorum à la suite de la démission du maire et de cinq conseillers;

CONSIDÉRANT QUE la Commission peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE Mme Gwenaëlle Plonquet-Thibeault, de Saint-Georges-de-Malbaie, Percé, fait partie des cinq Canadiennes sélectionnées pour participer à la Traversée internationale du lac Saint-Jean le 29 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE cette athlète fait rayonner la ville de Percé;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a accordé une aide financière de 500 \$ à Mme Plonquet-Thibeault pour sa participation à diverses épreuves de natation en eau libre au cours de l'année 2016;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler cette aide financière de 500 \$ pour l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU QUE la Commission autorise le versement d'une aide financière de 500 \$ à Mme Gwenaëlle Plonquet-Thibeault pour sa participation à diverses épreuves de natation en eau libre au cours de l'année 2017, dont celle de la Traversée internationale du lac Saint-Jean.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02.701.90.970 (subventions organismes de loisirs).

La secrétaire de la Commission,


Céline Lahaie, notaire